



Boule le Pélican

✉: Chemin des Raplaous – 13330 Pelissanne -

☎: 04 90 55 22 56 - 📞 : 07 77 04 69 40 @ boulepelican@free.fr



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2024

Ouverture de l'assemblée par le président Jean Marie Bonnaure à 11h15.

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

Approbation du compte rendu de la dernière assemblée en date du 18 novembre 2023.

Un adhérent demande si le quorum est atteint, il est répondu que les statuts ne prévoient pas de quorum, ceci s'expliquant par le nombre important d'adhérents qui rendrait difficile l'atteinte d'un quorum. Il est demandé aussi s'il existe un règlement intérieur, la réponse est oui et il est consultable au club.

Après la demande par un adhérent de consulter le dernier CR d'AG et d'évoquer des points abordés lors de l'AG 2023, une discussion est engagée sur la non possibilité pour les personnes actives de participer aux compétitions en semaine. Il est proposé de constituer une commission sportive qui aura en charge la partie sportive (calendrier, communication, sélection, ...) afin de permettre éventuellement à tout adhérent de pouvoir participer aux diverses compétitions. Un deuxième point est abordé sur le rôle des dirigeants, en particulier la tenue de la buvette et la reconnaissance du travail effectué par l'octroi d'une tenue.

Avant de procéder au vote il est demandé si seuls les présents à l'AG 2023 peuvent voter, il est répondu non, ce n'est pas prévu par les statuts ou le RI et les personnes non présentes à l'AG 2023 peuvent toujours s'abstenir.

Le CR de l'AG 2023 est porté au vote de l'assemblée

Contre : 1

Abstention : 5

Approuvé à la majorité

Rapport moral par le président

Merci beaucoup pour votre accueil chaleureux.

A suivre le compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale Ordinaire préparé par Claude. Je suis ravi de constater que le club est en pleine santé avec 237 licenciés et 92 adhérents. Les efforts et les succès de la section féminine dirigée par Stéphanie Codron, ainsi que ceux de l'école de pétanque dirigée par Claude Barbi, sont à saluer. La section carte de Stéphan Gallet avec une vingtaine de concours cette année a connu un certain succès avec une moyenne de 16 équipes.

Les nombreuses activités sportives et non sportives organisées par le club montrent un dynamisme remarquable. Les concours, les championnats départementaux, les victoires individuelles, les initiations pétanque auprès des écoles, comme la Jeanne d'Arc, le Lycée Garachon ou diverses associations pélistannaises (hand ball, football,) et les événements non sportifs comme les vides greniers et le repas soupe au pistou, sont autant de preuves de l'engagement et de la vitalité de notre association.

Je tiens à féliciter les nouveaux candidats au Conseil d'administration, André Barras, Jean Pierre Marco et Vincent Roméo, pour leur engagement et leur contribution. Leur intégration est un signe positif pour l'avenir du club.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude envers tous les bénévoles, les entraîneurs et les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement et leur travail acharné. Leur engagement est essentiel pour le bon fonctionnement de notre association.

Un grand merci aux dirigeants et aux bénévoles de l'association pour l'entretien, la maintenance et l'embellissement du boulodrome. Un remerciement particulier à Monsieur Éric Condé pour sa contribution aux 3 concours de Jeu Provençal et à la municipalité pour leur soutien constant. Leur contribution est inestimable.

Enfin, je partage votre préoccupation concernant le renouvellement des cadres dans certaines disciplines. Il est crucial de continuer à encourager de nouveaux membres à s'impliquer pour assurer la pérennité et la croissance de notre club. Merci encore pour cette Assemblée Générale Ordinaire et pour tous les efforts déployés par chacun d'entre vous.

Le rapport est porté au vote de l'assemblée.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier par le trésorier

En l'absence de Patrice, notre trésorier, c'est Claude qui présente ce rapport.

Cette année le bilan financier laisse apparaître un léger déficit. Ce déficit s'explique par, d'une part l'annulation d'un vide grenier qui rapporte environ tous les ans un peu plus de 1000€, et d'autre part la non attribution de la subvention départementale (2000€ en 2023) du fait d'une erreur de calendrier lors de la transmission de la demande.

Le tableau présente le compte rendu financier de l'année écoulée.

Compte rendu financier 2024 de l'association Boule le Pélican			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats (buvette, petit équipement, ...)	35995	Prestations de services, marchandises (cotisations, buvette, tenues, ...)	47914
Services extérieurs (licences, mutations, assurance, ...)	9108	Subventions d'exploitation (département, commune, ANS)	8500
Autres services extérieurs (équipements EDP + Fem, déplacements, réception, ...)	6434	Produits exceptionnels (Vide Grenier)	1200
Dotations - Concours	10920	Sponsoring	2800
Divers (inscription VG, ...)	100		
TOTAL DES CHARGES	62557	TOTAL DES PRODUITS	60414

Des précisions sont demandées par certains adhérents sur certaines lignes budgétaires.

Il est précisé que la dotation sur l'année des concours est une charge financière importante pour le club. Jean Marie en profite pour remercier l'ensemble des sponsors qui participent à la dotation des concours.

Le tableau suivant présente le bilan prévisionnel pour l'année 2025 qui doit être à l'équilibre.

Budget prévisionnel 2025 de l'association Boule le Pélican			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats (buvette, petit équipement, ...)	34700	Prestations de services, marchandises (cotisations, buvette, tenues, ...)	48000
Services extérieurs (licences, mutations, assurance, ...)	9600	Subventions d'exploitation (département, commune, ANS)	10500
Autres services extérieurs (équipements EDP + Fem, déplacements, réception, ...)	6000	Produits exceptionnels (Vide Grenier)	2400
Dotations - Concours	12000	Sponsoring	2000
Divers (inscription VG, ...)	600		
TOTAL DES CHARGES	62900	TOTAL DES PRODUITS	62900

Claude précise que ce budget prévisionnel ne tient pas compte, concernant les futures subventions, d'une éventuelle baisse liée à la conjoncture actuelle.

Il précise aussi que, comme tout budget prévisionnel, il peut être amené à évoluer et que l'on avisera en temps voulu si besoin.

Le rapport financier est porté au vote de l'assemblée.

Contre : 3

Abstention : 5

Approuvé à la majorité

Rapport d'activités par le directeur de l'école de pétanque.

Les effectifs

En fin d'année 2024, environ 300 membres dont environ 250 licenciés dont environ 30 licenciées féminines.

Les manifestations sportives organisées par le club

Les concours

- plus de 90 concours sociétaires les lundi et vendredi avec une forte participation tout au long de l'année ;
- 13 concours officiels dont :
 - 3 au Jeu Provençal (ces concours rencontrent un beau succès);
 - 1 vétérans ;
 - 2 concours Jeunes pétanque ;

- 1 féminin et 1 mixte pétanque (toujours appréciés).
- 4 concours non officiels pendant la semaine bouliste.

Organisation

- 1 championnat départemental organisé sur le boulodrome (tête à tête jeunes).

Manifestations non sportives

- 1 concours de belote contrée et un repas soupe au pistou lors de la semaine bouliste ;
- Concours de belote contrée organisé régulièrement pour tendre vers un objectif minimal de un par mois (ces concours sont de bons vecteurs de lien social);
- 1 vide greniers organisé par la section féminine (dont 300€ des bénéfices ont été reversés à l'association Octobre Rose), un autre ayant été annulé à cause de la météo ;
- Participation à l'opération brioches des papillons blancs.

Participation des équipes aux divers championnats et concours

- 1 équipe au championnat de club Provençal ;
- 2 équipes au championnat de club vétéran ;
- 1 équipe au championnat de club promotion et une équipe au championnat open féminin ;
- 2 équipes au championnat de club promotion masculin et une équipe au championnat masculin open.

Pas de résultats significatifs lors des diverses participations de nos licenciés dans les championnats ainsi que dans les concours et nationaux.

Un licencié du club qualifié pour le championnat de France des clubs de la Défense.

Pour l'école de pétanque

Effectifs :

Nous avons des effectifs stables, il y a environ 30 inscrits licenciés.

Participation et résultats :

L'école a participé à l'ensemble des championnats départementaux (club, équipes et tête à tête).

Le championnat doublette a vu le titre départemental benjamin revenir à nos deux licenciés Marius et Wahil.

En triplette Marius, Eyden et Wahil sont champions départemental benjamins.

Marius réalise le triplé en obtenant le titre départemental en tête à tête.

Quelques joueurs ont participé à la Marseillaise jeunes sans obtenir de résultats significatifs.

Quelques participations à des nationaux.

Récompenses :

L'école a été récompensée lors de l'AG du Comité Régional PACA pour le trophée des écoles de pétanque. A cette occasion, un kit pétanque d'une valeur de 360€ nous a été offert. Il sera bien utile, merci au CR PACA pour cette action.

Eyden, Wahil et Marius, pour leurs résultats, ainsi que Christian B, pour son action dans le club et Jean Guy fidèle éducateur chez les jeunes, ont été récompensés lors de la soirée des sportifs de la ville.

Organisation :

Pour la quatrième fois nous avons organisé un concours jeunes officiel comptant pour le challenge national Educnaute ouvert à toutes les catégories jeunes. 110 joueuses et joueurs ont répondu présents des départements des Bouches du Rhône, du Gard, du Var, du Vaucluse, de l'Ardèche et de la Drôme. Une belle réussite en termes d'effectifs ce qui montre l'attractivité du club Le Pelican.

Nous avons organisé aussi un concours officiel en doublette jeunes lors de la semaine bouliste.

A noter que nous sommes le seul club des Bouches du Rhône à organiser des concours officiels pour les jeunes.

Initiation :

Nous continuons notre partenariat avec les 5 classes de l'école primaire J D'Arc. 2 classes (CM1 et CM2) viennent de redémarrer un cycle.

Nous avons organisé notre « Boulathlon » avec toutes les classes de l'École Jeanne d'Arc sur un après midi, ce qui a mobilisé, pour les 150 enfants présents, une dizaine de bénévoles sur la journée.

Nous avons continué à organiser de nombreux stages d'initiation à la pétanque avec diverses structures tout au long de l'été (club de hand, club de judo, collège Carcassonne de Pélissanne et lycée Garanchon de Lambesc, service enfance jeunesse de Pélissanne).

Cette année le club de foot et le lycée Carcassonne se sont ajoutés pour ces séances.

Vie du club

Communication :

Toujours une communication active avec la participation du club à Pélissanne Boulègue pour faire connaître l'association auprès des jeunes et moins jeunes pélissannais, site internet dédié à l'école, 3 pages FB : club, EDP (environ 300 membres dans le groupe École) et les Miss du Pélican et nous avons une page dédiée à l'école sur la plateforme BeSport ainsi que Sport Région. Un panneau d'affichage installé par la municipalité à l'extérieur du siège.

Ressources financières :

Nous essayons toujours de nous autofinancer pour l'école et de la section féminine grâce aux bénéfices des subventions (départementale et nationale) ainsi qu'aux bénéfices des vide greniers qui sont toujours un grand succès en termes de participants.

Équipements :

Nous avons un nouvel équipementier sport (Balotti) pour les tenues et vêtements divers.

Nous avons acheté une nouvelle machine à café.

Nous avons commencé à améliorer la qualité de nos terrains de jeux (numérotation, traçage lignes de perte, bordures, ...).

Encadrement :

Eric est maintenant pleinement sollicité pour arbitrer, il a officié sur des concours dans le département (le club est en conformité avec les directives fédérales). Un deuxième arbitre devrait être formé durant l'année 2025.

Projets

Pour l'École de pétanque :

- organisation de 2 concours officiels jeunes (un inscrit au challenge national Educnaute et celui de la semaine bouliste) et d'un concours de Noël ;
- organisation du championnat départemental tripléte jeunes si confié par le comité ;
- rencontres inter-écoles primaires amicales sous forme de Boulathlon ;
- accompagnement des équipes sur les concours nationaux dont la Marseillaise ;
- vide greniers ;
- acquisition de matériel pédagogique ;
- continuer à mettre en place les diverses initiations ouvertes aux divers groupes.

Pour la Section féminine :

Continuer à participer aux divers championnats et compétitions, engager une équipe au championnat de club open et une équipe au championnat de club promotion, organiser un vide grenier, organiser des concours féminins ou autres.

Pour le club :

- organiser des concours de cartes régulièrement (objectif minimal : un par mois).
- intervenir sur les terrains : réfection des terrains situés derrière le bâtiment.

Stéphanie Codron prend la parole pour présenter brièvement les activités et les résultats de la section féminine.

Stéphane Gallet en fait de même pour la section carte qui commence à rencontrer un joli succès.

Le rapport d'activités est porté au vote de l'assemblée.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Élection du conseil d'administration.

L'équipe qui arrive au terme de son mandat se représente, renforcée par quatre nouveaux (BARRAS A, FERNANDEZ M, MARCO JP, ROMEO V).

Les noms des candidats ci-dessous sont portés au vote :

BARBI Claude, BARRAS André, BIANCHI Michel, BOCQUET Christian, BONNAURE Jean Marie, CAMBON Christian, CAMBON Anne, CHEVALIER Eric, CODRON Stéphanie, CORNEILLE Thierry, DEL RIO Michaël, FAITICHE Vincent, FAUCITANO Véronique, FERNANDEZ Marcel, GALLET Stéphane, GIRARD Patrice, GUILLOT Armand, LAMOTTA Jérôme, LAMOTTE Gilbert, MARCHADIER Jean Guy, MARCO Jean Pierre, MISIC Marco, REY Dominique, ROMEO Vincent, STAVUN Sreko, SUCETTI Patrick.

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

Intervention de l'adjoint aux sports.

Eric Condé 1er adjoint délégué à la vie associative, au sport et à la protection animale prend la parole pour remercier le club et note avec plaisir la forte affluence pour cette AG. Cela dénote la convivialité et le bon fonctionnement du club.

Il tient à remercier tous les bénévoles de l'EDP et de la Section féminine pour la réussite constatée lors des diverses manifestations.

Il tient également à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement du club.

Questions diverses.

Une question est posée concernant l'organisation du concours des sociétaires (concours de Noël). Il est demandé la possibilité de l'organiser en week-end afin de permettre aux actifs d'y participer. Jean Marie répond que c'est envisageable même s'il n'y est pas favorable.

Une question est posée concernant la communication du club vers les adhérents. Certains se plaignent de ne pas recevoir toutes les informations relatives à la vie du club. Jean Marie répond que les informations se font par l'intermédiaire des affichages et des FB du club.

Il est proposé de mettre en place un groupe Whatsapp qui paraît plus efficace en termes de communication. Certains y sont favorables, d'autres non. Ce pourrait être l'objet d'une commission chargée de la communication.

Une question est posée sur le fait que certains ne paient pas les mises lors des concours à la mêlée. Il est répondu que, à part quelques exceptions que tout le monde comprend, les seuls qui ne paient pas les mises peuvent être les dirigeants qui souvent complètent la liste des engagés. Il est à noter, que ces joueurs ne reçoivent pas de prix en cas de victoire et que cela ne change pas la dotation remise aux vainqueurs (concours et consolante). Il est envisagé d'uniformiser la dotation pour chaque vainqueur (en particulier pour la consolante) quel que soit le nombre de participants.

Remise de récompenses.

Cette année le club a décidé d'honorer nos champions lors de cette AG.

Marius, Wahil et Eyden sont présentés à l'assemblée, une coupe chacun, un polo et un blouson leurs sont offerts pour les féliciter de leurs titres aux championnats départementaux en catégorie benjamin.

Fin de l'assemblée générale.

Après avoir remercié l'ensemble des présents, le président clôture cette AG à 12h45 et invite les participants au pot de l'amitié.

A Pélissanne le 16 novembre 2024.

Le président

Jean Marie Bonnaure



Le secrétaire

Claude Barbi

